

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du 14 juin 2010 à 18h00**

Institut Agricole de Grangeneuve

Ordre du jour :

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2009
- 2 Rapport du Président
- 3 Rapport du Directeur
- 4 Présentation des comptes 2009
- 5 Rapport de l'Organe de révision
- 6 Décharge au comité
- 7 Nomination de l'Organe de révision pour l'exercice 2010
- 8 Election d'un nouveau Président / d'une nouvelle Présidente
- 9 Election d'un nouveau membre au Comité
- 10 Nomination d'un membre d'honneur
- 11 Divers et fin de la partie statutaire

Ouverture de l'Assemblée par M. André Liaudat, Président

Monsieur **André Liaudat**, Président, ouvre l'Assemblée en saluant cordialement toutes les personnes présentes, les membres actifs, les invités, les représentants des autorités communales, les représentants de la presse, le personnel et les bénévoles de la CRF.

*Il salue tout particulièrement la présence de Madame **Anne-Claude Demierre**, Conseillère d'Etat au DSAS, Monsieur **Pierre-Emmanuel Esseiva**, Membre d'honneur de la CRF, Monsieur **Kaspar Schild**, préposé du Comité exécutif des associations cantonales CRS, Madame **Raymonde Acharti**, directrice de la Fondation sarinoise pour l'aide et les soins à domicile, Monsieur **Michel Studer**, Président de la Fédération fribourgeoise des retraités, Monsieur **Jean-Marc Groppo**, directeur de Pro Senectute, Monsieur **Christian Morard**, directeur du Home Bourgeoisial des Bonnesfontaines, Monsieur **Jacques Limat**, directeur du Home médicalisé du Gibloux, Monsieur **Eric Müllener**, directeur de l'association «La Tuile», Monsieur **José Genoud**, chef de section, Service public de l'emploi, Monsieur **Paul Peiry**, expert-comptable, Monsieur **Bruno Brülhart**, fondé de pouvoir à la Banque Cantonale de Fribourg, Monsieur **André Helbling**, fondé de pouvoir, Banque Cantonale de Fribourg.*

Le Président salue également la présence des Membres du Comité de direction de la CRF, à savoir, Monsieur Jean-Bernard Dénervaud, Vice-Président, Madame Diane Farkas, M. Bruno Fasel, M. Laurent Schneuwly, M. André Sudan.

Il excuse également les personnalités suivantes :

Monsieur Dominique de Buman, Conseiller national, Monsieur Jacques Bourgeois, Conseiller national, Monsieur Jean-François Steiert, Conseiller national, Madame Thérèse Weber-Gobet, Conseillère nationale, Monsieur Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, Monsieur Pascal Corninboeuf, Conseiller d'Etat, Monsieur Stéphane Peiry, député, Madame Erika Schnyder, députée, Monsieur René Rhinow, Président de la CRS, Monsieur Markus Mader, Directeur de la CRS.

Il excuse également l'absence des Membres du Comité de la CRF, à savoir : Mesdames Ella-Renée Stern, Claudia Cotting et Messieurs Pierre-André Kolly et Chung Yol Lee.

Le Président demande ensuite à l'Assemblée s'il y a une remarque concernant l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, il décide de procéder selon l'ordre du jour établi.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2009

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la CRF, qui s'est tenue le 8 juin 2009 à Fribourg, au musée Gutenberg, n'a pas été envoyé afin d'économiser les frais d'envoi. Cependant, le Président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale est toujours disponible au siège de l'Institution ainsi que sur le site internet, conformément aux indications figurant sur l'invitation. Quelques exemplaires de ce procès-verbal sont également disponibles avant l'Assemblée générale sur les tables à l'entrée de la salle.

Décision :

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune remarque n'est formulée et le procès-verbal de l'Assemblée du 8.06.10 est approuvé à l'unanimité, sans opposition.

2. Rapport du Président

Le Président, **André Liaudat**, ouvre son discours en citant le philosophe Xiang Xu : « *Le bonheur vient de l'attention aux petites choses et le malheur de la négligence des petites choses* ».

L'année 2009 a été caractérisée par le 100^{ème} anniversaire de la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette importante commémoration a permis de retracer l'histoire, les défis, les engagements, la croissance du bénévolat et la mise en œuvre de la Croix-Rouge Jeunesse pour aller de l'avant avec cœur et passion. Le souvenir est une nécessité parce qu'il rappelle que les anciennes est les anciens ont tout mis en œuvre pour venir en aide au plus démunis. Ils méritent respect et gratitude.

L'année 2009 a été riche en événements. En effet, 9 activités ont été mises sur pied, dont 4 ont été consacrées aux jeunes.

Le Président rappelle ensuite les différentes activités développées dans le cadre du 100^{ème} anniversaire puis revient aux activités traditionnelles de la CRF qui touchent toutes les catégories de la population, du plus jeune au plus âgé. Il cite notamment les chiffres suivants :

- 572 personnes inscrites aux cours de langue pour migrants, soit plus de 90%
- 228 attestations de formation pour le baby-sitting, soit plus de 42%
- 5'830 heures de garde d'enfants malades ou d'enfants de parents malades, soit plus de 47%.

Le Président souligne que la Croix-Rouge fribourgeoise est en première place devant toutes les autres associations cantonales pour le service d'aide fournis par les bénévoles pour les aînés à la maison.

Le Président explique ensuite les raisons de sa démission.

« Après dix ans passés à la tête de la Croix-Rouge fribourgeoise, je remettrai mon mandat de président au cours de cette Assemblée générale. Il ne m'appartient pas de dresser un bilan personnel puisque c'est ensemble que nous avons conduit notre Croix-Rouge fribourgeoise ».

Quelques faits positifs :

- nous avons développé avec succès le domaine de la communication et du marketing
- nous avons fait œuvre de pionnier avec la mise en route de la Croix-Rouge Jeunesse
- nous avons développé de manière efficace l'aide aux personnes âgées
- nous avons, dès l'année 2000, passé des chiffres rouges aux chiffres noirs
- nous avons maintenu un haut niveau de formation, en particulier pour nos auxiliaires de santé et nos animatrices et animateurs pour personnes âgées.

Nous avons développé de manière très efficace nos Boutiques Zig-Zag à Fribourg afin de permettre à la population de se procurer à des prix bas des habits de seconde-main ou neufs.

Mais il y a aussi des ombres à nos activités :

- la perte des mandats concernant les soins et aides à domicile et l'asile, alors que l'Institution avait été la première, à l'époque, à s'en occuper.

Nous gardons les bons et difficiles moments, mais nous retiendrons également qu'à l'avenir, rien n'est jamais acquis.

Au terme de ce rapport et en prenant congé de vous, j'adresse des remerciements très chaleureux ainsi que ma vive reconnaissance :

- au Comité de direction pour son précieux appui
- au Directeur, Monsieur Charles Dewarrat, pour son remarquable engagement à la tête de l'Institution
- aux cadres, collaborateurs et collaboratrices pour leur très grande efficacité
- aux membres fidèles pour leur appui financier
- aux instances fédérales, cantonales et communales ainsi qu'à toutes les personnes et entreprises qui, par leur subvention ou leur don facilitent notre action humanitaire
- à la Croix-Rouge suisse pour son soutien

C'est ensemble que nous avons réussi et que nous avons pu progresser. Je souhaite les meilleurs succès au futur président. Les évolutions sociales seront de plus en plus rapides. Il s'agira de faire preuve de créativité, de persévérance pour aller de l'avant. J'espère que la Croix-Rouge fribourgeoise est armée pour y faire face et venir en aide aux plus démunis. Et pour terminer, je cite Emile Coué « *Chaque jour, à tout point de vue, je vais de mieux en mieux* ».

Avoir été à la tête d'une telle Association caritative est un enrichissement personnel, c'est mieux sentir la réalité de ceux qui souffrent, en essayant de leur apporter un peu de baume.

Le Président Liaudat termine son discours sous les applaudissements de l'Assemblée.

3. Rapport du Directeur

Le rapport du **Directeur** repose essentiellement sur trois points :

1. Quel héritage a laissé le 100^{ème} anniversaire à la CRF ?
2. L'accroissement du travail bénévole
3. La situation financière de l'Institution : l'évolution en 10 ans

1. Quel héritage a laissé le 100^{ème} anniversaire à la CRF ?

Au delà du bilan financier qui boucle sur un résultat équilibré, le 100^{ème} anniversaire de l'Institution a permis de communiquer intensément sur les valeurs humanitaires, notamment auprès des jeunes générations et de faire davantage connaître le travail de l'Association au quotidien.

Le Directeur revient ensuite, en images, sur les différentes activités proposées dans le cadre du 100^{ème} anniversaire.

2. L'accroissement du travail bénévole

Ch. Dewarrat montre, à l'aide de quelques graphiques, l'évolution de l'ensemble des activités basées sur le bénévolat, comme par exemple, les chauffeurs bénévoles qui ont accompli à nouveau, en 2009, plus de 140'000 km. Les visites à domicile, lesquelles sont aussi orientées principalement vers les personnes âgées, représentent 22'000 heures de visite. Si l'on compte les heures d'accompagnement, de loisir et de sport, ce sont en tout 29'669 heures que les bénévoles ont consacré en faveur de la personne âgée. Le Directeur cite ensuite également l'évolution pour le système d'alarme, les ventes de Mimosa, l'aide d'urgence, l'aide octroyée aux enfants financés par le fonds Mimosa et les cours de langue pour migrants.

3. Situation financière de l'Institution : l'évolution en 10 ans

Le Directeur constate que l'Assemblée générale a souvent l'occasion de voir le bilan de l'institution arrêté au 31 décembre mais elle a rarement la possibilité d'avoir une vision globale de l'évolution des finances dans la durée. Le Directeur présente donc l'évolution des résultats annuels de 1999 à 2009. L'évolution est plutôt positive car, depuis 2001, la CRF présente des chiffres positifs. Cela n'a pas toujours été le cas et la CRF n'est pas à l'abri d'exercices annuels à nouveau déficitaires. Le Directeur précise que si les comptes de l'Institution sont certes équilibrés, ils n'en sont pas pour autant garant d'une santé rassurante. La raison est que la CRF prend le risque d'engager ses ressources dans des secteurs novateurs et donc difficiles à couvrir financièrement, mais néanmoins jugés nécessaires socialement comme l'aide aux familles ou l'aide à l'intégration.

Charles Dewarrat commente ensuite quelques graphiques concernant l'évolution des cotisations et des membres de l'Institution. Durant la période 2000 à 2004, l'Institution pouvait compter sur une moyenne de 5'000 à 6'000 membres. Durant la période 2005 à 2009, la moyenne se situe à 15'000 membres. Cette augmentation est naturellement réjouissante, mais c'est surtout le saut, relativement important qui apparaît à partir de 2005 grâce à une nouvelle campagne de recrutement de membres. Cette fidélisation des membres ne tient, sans doute pas, du hasard. Elle est le fruit d'un véritable travail de fond effectué grâce à une communication plus transparente et plus visible. Le Directeur remercie tout particulièrement, à cet égard, la Commission Image, Marketing et Communication, en particulier son Président, M. André Sudan, qui a dirigé ce groupe avec succès durant les années 2000 à 2009.

Pour conclure, le Directeur montre la nouvelle image de la dernière campagne d'affichage avec laquelle l'Institution fait un rapprochement entre le Mondial, notre équipe de bénévoles et la population.

Le Directeur conclut son rapport sous les applaudissements de l'Assemblée.

4. Présentation des comptes 2009

Le Directeur présente et commente successivement :

- Le compte d'exploitation 2009
- Le bilan au 31.12.09

Il rappelle également, en préambule, que la CRF tient ses comptes selon les normes comptables RPC 21 et, qu'à ce titre, elle est membre ZEWO.

Le document « Annexe aux comptes » est disponible sur le site internet de l'Institution.

Le Directeur montre et commente ensuite les actifs et passifs du bilan au 31.12.2009. Il présente également le résultat du compte d'exploitation qui présente un résultat positif de CHF 23'705.-. Le montant a été versé aux fonds propres de l'Institution.

Charles Dewarrat revient ensuite plus en détails sur les produits d'exploitation, c'est-à-dire sur les ressources financières de l'Institution. Il montre, à cet effet, que les ressources de la CRF sont constituées de 10% de dons, de 19% de contributions des pouvoirs publics et de 72% provenant des propres prestations de l'Institution. Il précise également que sur les 19% de la contribution des pouvoirs publics, 11% sont réellement des subventions publiques (provenant notamment de la Confédération et des communes) et que 8% sont des mandats de prestations octroyés par le Canton. En résumé, pour assurer son développement stratégique et opérationnel, la Croix-Rouge fribourgeoise doit se débrouiller pour trouver 80% de ses ressources (72% + 8%), ce qui amène à dire au Directeur que la Croix-Rouge fribourgeoise ne vit pas avec l'argent des pouvoirs publics. Elle en a besoin certes et remercie à cet égard tous les représentants officiels dont Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre.

Pour survivre, l'Institution a donc besoin de développer ses propres prestations et de mener, à ce titre, une politique commerciale basée sur la vente de biens et de services tout en garantissant l'accès, à ces mêmes prestations, à toutes personnes indépendamment de sa situation financière. Ce sont des obligations exigeantes mais qui constituent les fondements du Mouvement Croix-Rouge.

Le Directeur termine en s'attaquant à un autre préjugé, celui de la part des frais administratifs nécessaires au fonctionnement de l'Institution. Il montre que ces frais administratifs représentent seulement 12.3% des charges globales de l'Institution. Quand l'organisation ZEWO admet que la part des frais administratifs pour une organisation similaire, peut s'élever jusqu'à 18%, il estime que l'on peut être satisfait du résultat.

Il invite ensuite l'Assemblée à poser, si nécessaire, des questions en relation avec les comptes de l'Institution. Constatant que ce n'est pas le cas, il redonne la parole au Président.

5. Rapport de l'Organe de révision

Monsieur **Paul Peiry**, mandaté pour la révision des comptes 2009, déclare devant l'Assemblée qu'il a examiné les comptes annuels en procédant à des analyses par sondage. Il a apprécié la manière dont les règles relatives à la présentation des comptes ont été appliquées, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Monsieur Paul Peiry recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

6. Décharge au Comité

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes de bilan et d'exploitation 2009 de l'Association. Au vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition.

7. Nomination de l'Organe de révision

Le **Président Liaudat** rappelle à l'Assemblée que, conformément à l'article 15 des statuts c'est l'Assemblée générale qui nomme l'Organe de révision pour le contrôle des comptes annuels de l'Association. L'article 15 prévoit également que l'Organe de révision est rééligible 4 années consécutives, ce qui est le cas pour Monsieur Peiry, dont le mandat a même été reconduit exceptionnellement d'une année.

Pour 2010, le Comité de direction propose donc un nouvel Organe de révision en la personne de M. **Nicolas Wassmer**, expert-comptable diplômé et membre de la chambre fiduciaire. M. Wassmer répond aux critères de qualification ainsi qu'au standard de compétence imposé par la branche.

Le Président demande toutefois à l'Assemblée s'il y a d'autres propositions. Constatant que ce n'est pas le cas, il passe au vote et constate que l'Assemblée générale approuve la proposition du Comité de direction de nommer M. Nicolas Wassmer comme Organe de révision pour les comptes 2010.

Allocution de Monsieur Kaspar Schild, membre du Conseil de la Croix-Rouge Suisse et Préposé à la Conférence nationale des Associations cantonales

M. Schild adresse son message en français et en allemand en relevant le mérite de l'Association cantonale fribourgeoise comme souvent citée comme exemple de dynamisme et de créativité au sein de la Croix-Rouge suisse. Il remercie son Président, M. André Liaudat, pour les agréables échanges qu'il a eus avec lui dans le cadre du Comité Exécutif des Associations cantonales.

8. Election d'un nouveau Président / d'une nouvelle Présidente

Le Président Liaudat annonce que le Comité de direction a procédé, depuis plusieurs mois, à la recherche du candidat ou de la candidate idéal pour assumer cette noble mais exigeante fonction. Après analyse de plusieurs candidatures, le Comité de direction a le plaisir de proposer la nomination de Monsieur **Jean-Bernard Dénervaud**.

Monsieur Dénervaud est âgé de 59 ans, est domicilié à Villars-sur-Glâne, est marié, père de 3 enfants et 1 fois grand-père. Sur le plan professionnel, après des études à Fribourg, au Collège Saint-Michel et à l'Université, il obtient le brevet d'avocat fribourgeois en 1977. Il entre à la Banque de l'Etat de Fribourg (devenue depuis Banque Cantonale de Fribourg) en mars 1978 comme chef du service juridique et du contentieux. De 1993 à 2002, il fonctionne comme Secrétaire général de la Banque Cantonale de 2003 à 2008, il exerce la fonction de Compliance Officer avec le titre de Directeur-adjoint et, depuis 2008, il est chef du service juridique et compliance. Au niveau de la Croix-Rouge fribourgeoise, M. Dénervaud entre au Comité de direction en 1998 et en devient Vice-président en 1999. Il est également actif au sein de trois commissions internes :

- la Commission financière, dont il assume la présidence depuis l'année 2000
- la Commission Image, Marketing et Communication
- la Commission Textiles

Vu la riche expérience de Monsieur Dénervaud, la Croix-Rouge fribourgeoise est certaine de disposer ici d'un parfait candidat pour reprendre la présidence de l'Institution.

Le Président Liaudat demande toutefois à l'Assemblée s'il y a d'autres candidatures. Il constate que ce n'est pas le cas.

Décision :

M. **Jean-Bernard Dénervaud** est désigné à l'unanimité, et sous les applaudissements de l'Assemblée, nouveau Président de la Croix-Rouge fribourgeoise.

9. Election d'un nouveau membre au Comité

Pour le bon fonctionnement du Comité de direction, les statuts prévoient un effectif situé entre 7 et 13 membres. Afin de garder l'effectif actuel de 10 membres, le Comité de direction propose la nomination de M. **Hugo Bruggmann**.

M. Bruggmann est âgé de 56 ans, habite Marly, est marié et père de 3 enfants. Il est titulaire d'un doctorat en économie et travaille au secrétariat d'Etat à l'économie où, depuis 2004 il est responsable de la coopération avec les 12 nouveaux membres de l'Union européenne. Avant d'assumer ce poste, M. Bruggman a rempli différentes fonctions dans la Coopération internationale à Berne et à l'étranger où il a assumé diverses responsabilités.

Après ses études à l'université de Saint-Gall, M. Bruggmann a travaillé comme délégué du CICR en Jordanie, au Liban et en Irak. Dans l'armée suisse, il a occupé la fonction d'officier pour le droit international humanitaire. Le Comité de direction recommande la nomination de M. Bruggmann comme nouveau membre du Comité de direction.

Décision :

Au vote de l'Assemblée, M. Bruggman est nommé membre du Comité de direction de la Croix-Rouge fribourgeoise à l'unanimité est sans opposition.

M. Bruggmann intervient spontanément pour remercier l'Assemblée pour la confiance témoignée et dire qu'il mettra toute en œuvre pour apporter sa contribution au développement de la Croix-Rouge fribourgeoise.

10. Nomination d'un membre d'honneur

Le Président nouvellement élu, M. **J-B. Déneraud**, intervient pour proposer M. A. Liaudat comme nouveau membre d'honneur de la Croix-Rouge fribourgeoise.

Il rappelle en quelques mots, l'engagement exceptionnel de M. Liaudat. Durant son mandat de dix ans en tant que Président de la Croix-Rouge fribourgeoise, il a dû affronter plusieurs restructurations importantes et a su, en parallèle, apporter l'impulsion nécessaire pour poursuivre le développement de l'Institution. Mais, hormis son engagement au sein de la CRF, M. Liaudat a également occupé des mandats au sein de la Croix-Rouge suisse, d'une part, en tant que membre du Comité exécutif des Associations cantonales Croix-Rouge et, d'autre part, en tant que membre au sein de la Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse.

Décision :

Le Président André Liaudat est nommé Membre d'Honneur de la Croix-Rouge fribourgeoise sous les applaudissements de l'assemblée.

Il reçoit, à cet égard, de la main du nouveau Président, un diplôme d'honneur, une caisse de vins ainsi qu'une pièce de monnaie en argent de CHF 20.-, commémorative des 150 ans de la mort d'Henry Dunant.

L'épouse de M. Liaudat reçoit également un bouquet de fleurs pour la remercier d'avoir soutenu son mari durant ses dix années de présidence.

Madame **Diane Farkas**, présidente de la Commission du personnel de la CRF et M. **Charles Dewarrat**, Directeur de la CRF interviennent également pour rendre hommage au Président Liaudat.

Discours de Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre

« La première règle avant d'agir consiste à se mettre à la place de l'autre. Nulle vraie recherche du bien commun ne sera possible hors de là. » Abbé Pierre

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du comité de Direction
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les Collaboratrices et Collaborateurs,
Mesdames et Messieurs les invités,*

C'est avec un très grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots. Je vous apporte mes plus cordiales salutations ainsi que celles du Conseil d'Etat dont je me fais la messagère. Je vous remercie de m'avoir invitée ici à l'institut agricole de Grangeneuve à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge fribourgeoise.

L'année 2009 a été riche en émotion pour votre institution. Vous avez fêté votre 100^e anniversaire avec dynamisme et inventivité. Pour avoir été le témoin de plusieurs événements que vous avez organisés, je crois que la population fribourgeoise a été très sensible à vos démarches de promotion de vos activités et qu'elle a ainsi pu renouveler sa confiance et son attachement aux services de proximité que vous délivrez au quotidien aux personnes dans le besoin. Par exemple, les projets comme La Croix-Rouge raconté aux enfants ou votre présence au Comptoir gruérien comme hôte d'honneur ont certainement permis de renforcer ce lien entre votre institution et la population de ce canton. En lisant votre livre, on constate que vous avez toujours su relever les défis d'action humanitaire avec cœur et passion.

Das Rote Kreuz spielt in der Tat eine zentrale Rolle im Sozial- und Gesundheitswesen unseres Kantons. Tag für Tag öffnen Sie unseren schwächeren Mitmenschen Ihre Türen, oder aber Sie gehen zu Ihnen hin und leisten konkrete Hilfe. Sie haben für alle ein offenes Ohr – Alter, Herkunft, Kultur oder Religion spielen dabei keine Rolle. Die Qualität Ihrer Leistungen ist unbestritten, und das in zahlreichen Bereichen, sei es nun Familienhilfe, soziale Tätigkeiten, Aus- und Weiterbildung, Hilfe für Migrantinnen und Migranten oder Gesundheitsförderung und Prävention. Dank ihrem Netzwerk mit über 250 ((zweihundertfünfzig)) Freiwilligen bieten Sie den Menschen weitaus mehr als nur eine materielle, gesellschaftliche, gesundheitliche oder erzieherische Hilfeleistung: Sie bringen Ihnen nämlich auch Trost, Unterstützung und nicht zuletzt auch menschliche Wärme.

Je salue les nombreux projets que vous avez initiés tout au long de ces années dans vos différents domaines d'activité. Pour votre formidable travail de terrain et pour avoir su contribuer au maintien des canaux d'aide et de communication en direction de toutes ces personnes qui ont en besoin, j'aimerais vous remercier très chaleureusement. Ce lien avec ces populations est essentiel, car il est liminaire à toute forme d'action.

Vos statistiques donnent à ce titre une idée claire de votre formidable engagement dans notre canton. En 2009, c'est ainsi 474 enfants qui ont reçu une aide financière directe. Les bénévoles qui ont effectué des visites à domicile auprès de personnes seules, âgées ou handicapées ou encore celles et ceux qui ont consacré du temps pour l'aide et la famille n'ont pas chômé, consacrant plus de 36 000 heures à ces prestations de proximité. C'est également 21 000 heures de cours de formation ainsi que de cours d'éducation à la santé qui ont été données par vos infirmières formatrices. Enfin, je souligne l'importance de votre rôle dans le domaine de la formation. Quelque 80 enseignants bénévoles ont par exemple consacré leur temps libre pour enseigner le français ou l'allemand à près de 600 personnes.

Depuis un siècle maintenant, la Croix-Rouge s'est ainsi développée en démontrant des compétences largement reconnues et en devenant ce lieu où l'engagement bénévole est placé au centre de ses activités. Avec détermination et conviction, vous vous engagez dans de nouveaux défis, que ce soit dans l'amélioration de la prise en charge, dans l'évaluation régulière de vos structures ou dans l'introduction de nouvelles prestations.

Ganz im Allgemeinen möchte ich Ihnen auch dafür danken, dass Sie die Entscheidungsträgerinnen und Entscheidungsträger – zu denen auch ich gehöre – immer wieder über die sozialen und gesundheitlichen Gegebenheiten in unserem Kanton informieren. Jahr für Jahr weisen Sie uns auf neue Problematiken, komplexe Situationen, ja sogar Notfälle hin. Die Führung von Statistiken und die damit verbundenen Analysen ermöglichen es Ihnen, eine Beobachterrolle einzunehmen und uns aufzuzeigen, wie wir das soziale Netzwerk noch verbessern können.

Vous toutes et tous, professionnels ou bénévoles, qui travaillez au bon fonctionnement de la Croix-Rouge fribourgeoise, je sais à quel point votre engagement est exemplaire. Vous êtes confrontés constamment à des familles en difficulté, à des personnes isolées, à des chemins de vie douloureux, à des souffrances cachées ou encore à des dignités perdues. Je veux ici vous exprimer toute ma gratitude pour l'excellence et l'exemplarité de votre travail. J'aimerais saluer votre engagement sans faille, vous les membres du comité et de la direction, collaborateurs et collaboratrices, ainsi que, bien sûr, vous toutes et tous les bénévoles de la Croix-Rouge, sans qui rien du formidable travail de votre institution ne serait possible. Je tiens également à saluer M. André Liaudat qui préside pour la dernière fois cette assemblée.

Cher Monsieur, je vous remercie très chaleureusement pour tout le travail accompli durant dix ans avec cœur et passion pour la Croix-Rouge fribourgeoise ainsi que pour l'excellente collaboration que nous avons entretenue. Vous avez toujours su garder le cap avec discipline, compétence et enthousiasme, même dans les périodes plus difficiles. Recevez donc toute la reconnaissance pour votre engagement de tous les instants au profit de la population fribourgeoise. Je souhaite d'ores et déjà plein succès à M. Jean-Bernard Dénervaud qui saura, j'en suis sûre, relever le défi de cette Présidence. Je vous rassure, je ne connais pas grand-chose aux titres militaires.

Ma reconnaissance et mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des institutions qui s'engagent avec professionnalisme, compétence et efficacité pour lutter contre la précarité.

Pour conclure, il est ainsi de notre responsabilité de mettre en œuvre un filet social efficace pour toutes celles et tous ceux qui survivent à l'ombre de la prospérité et ne récoltent ni les fruits de la croissance ni la couverture élémentaire qu'offrent nos assurances sociales, mais aussi pour toutes celles et ceux qui vivent isolés et fragilisés dans notre société. Nous devons poursuivre notre travail ensemble et à tous les niveaux, qu'ils soient académiques, institutionnels ou politiques, pour améliorer le système de protection sociale et pour réduire les fractures sociales, éducatives ou professionnelles.

Un Etat fort, c'est un Etat qui agit rapidement et efficacement pour le bien commun dans la mesure des ressources à disposition. Pour y parvenir, nous devons concevoir les politiques sociales non pas comme des systèmes fermés, mais comme des cellules perméables interagissant entre elles et intégrées à la réalité socio-économiques. Car la fracture sociale, la pauvreté et l'exclusion, nous ne pouvons et nous ne devons pas les tolérer. Une société qui ne s'en préoccupe pas court à sa perte.

Ensemble allons de l'avant avec la Croix-Rouge fribourgeoise.

Je vous remercie.

Anne-Claude Demierre

Conseillère d'Etat

11. Divers

Le **Président Liaudat** demande à l'Assemblée s'il y a des divers.

M. Marcel Schmid prend le micro et déclare « *Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, les membres du Comité, s'il est vrai que l'idéal et un baume puissant qui double la force d'un homme, il en est pas moins vrai qu'une idée sans exécution est un songe. Ne devrait-on pas, devant les lézardes du monde actuel toujours privilégier la qualité par rapport à la quantité, de mieux rassembler tant de forces généreuses pour être plus efficaces encore... »*

A travers les efforts de vos institutions et de ces professionnels et bénévoles, vous effectuez un travail admirable sans jamais vous décourager, en faveur de tout ceux qui comptent sur vous et nous vous en remercions du fonds du cœur. Merci encore d'avoir organisé, avec efficacité et spécialement en faveur des jeunes, toutes ses activités si utiles dans ce monde incertain.

Le Président Liaudat remercie M. Schmid pour son intervention. Constatant qu'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, il remercie les membres et donateurs présents ainsi que les personnalités politiques, les représentants des communes, les collaborateurs et les bénévoles. Il invite tout le monde à l'apéritif organisé en n'oubliant pas de dire aux dames présentes dans la salle, de prendre une rose dans le vase en quittant la salle Paul Bourqui.

La séance est levée à 19h15.

Fribourg, le 15 juin 2010

Charles Dewarrat
Directeur